

Pays de la Loire

Les Pays de la Loire, région très réceptrice de séjours touristiques, plus particulièrement de courte durée, exercent une forte attraction auprès de leur propres habitants ainsi qu'auprès des Franciliens. Si cette région génère de nombreux flux touristiques en France, à l'émission comme à la réception, ses échanges de flux touristiques avec l'étranger sont en revanche relativement faibles.

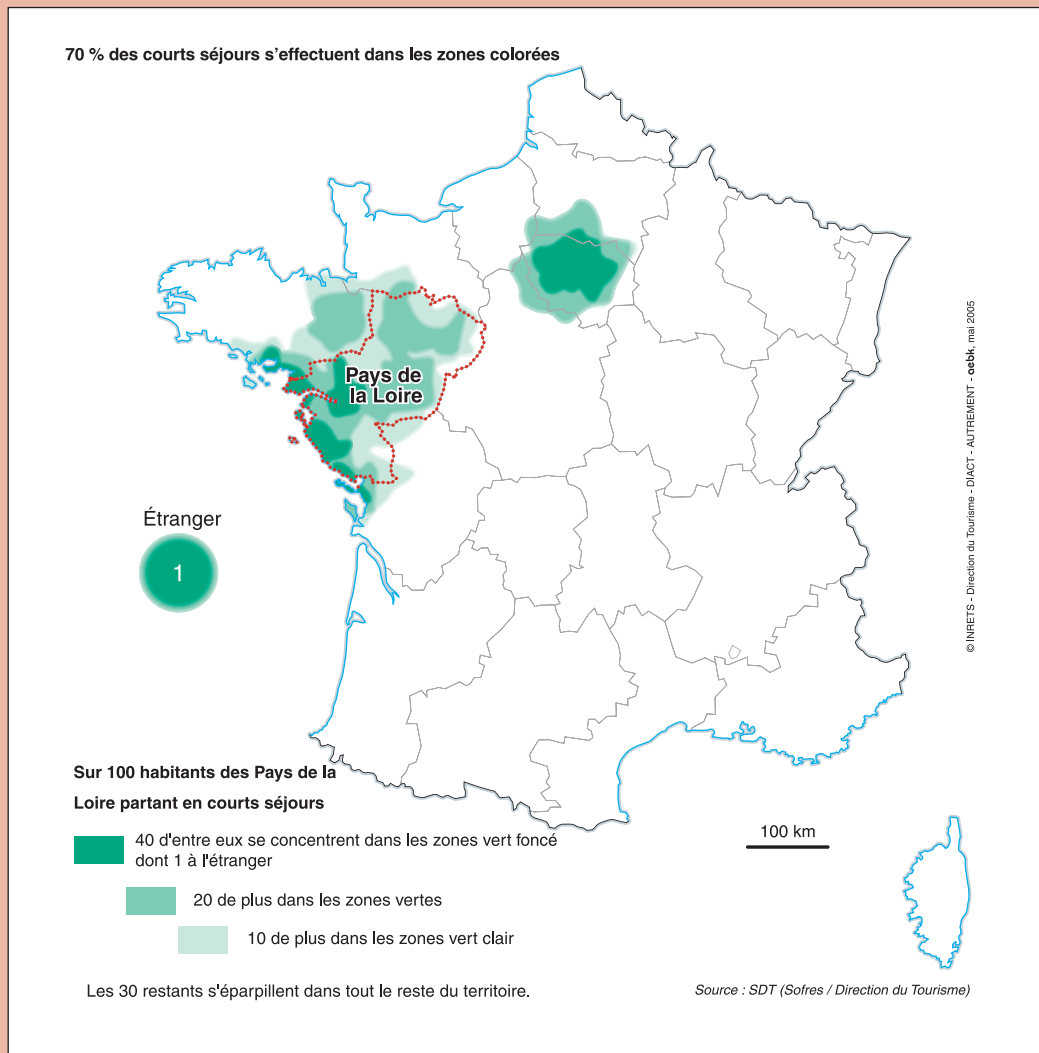
Les Pays de la Loire s'étendent sur une surface de 32 082 km², c'est-à-dire 5,9 % du territoire français, et rassemblent 3,34 millions d'habitants, ce qui représente 5,6 % de la population du pays. Sa population est à 65 % urbaine, 5 % de moins que celle de la province.

Émission des flux touristiques des habitants des Pays de la Loire

On estime à 10 millions le nombre de séjours touristiques effectués annuellement par les résidents des Pays de la Loire, pour un total de 48 millions de nuitées, soit 5,7 % des séjours nationaux et 5,1 % des nuitées.

Avec une population nombreuse, un taux de départ légèrement plus élevé (73 % contre 72 % pour la province) et une forte mobilité des partants (4,6 séjours par partant), les Pays de la Loire font partie des régions françaises les plus émettrices de flux touristiques. Sa mobilité par habi-

Destinations privilégiées des habitants des Pays de la Loire lors des courts séjours



tant compte parmi les plus élevées du pays avec 3 séjours annuels par résident et 14,5 nuitées. La durée moyenne des séjours des résidents des Pays de la Loire est relativement courte (4,8 nuitées contre 5,1 pour les résidents de province). Leurs destinations sont souvent de proximité : 30 % dans la région même et 27 % dans une des quatre régions limitrophes. Le poids des séjours à l'étranger est particulièrement faible, à peine 7 % du total des séjours.

Origine des flux touristiques

Les Pays de la Loire captent annuellement 7,5 % des séjours des Fran-

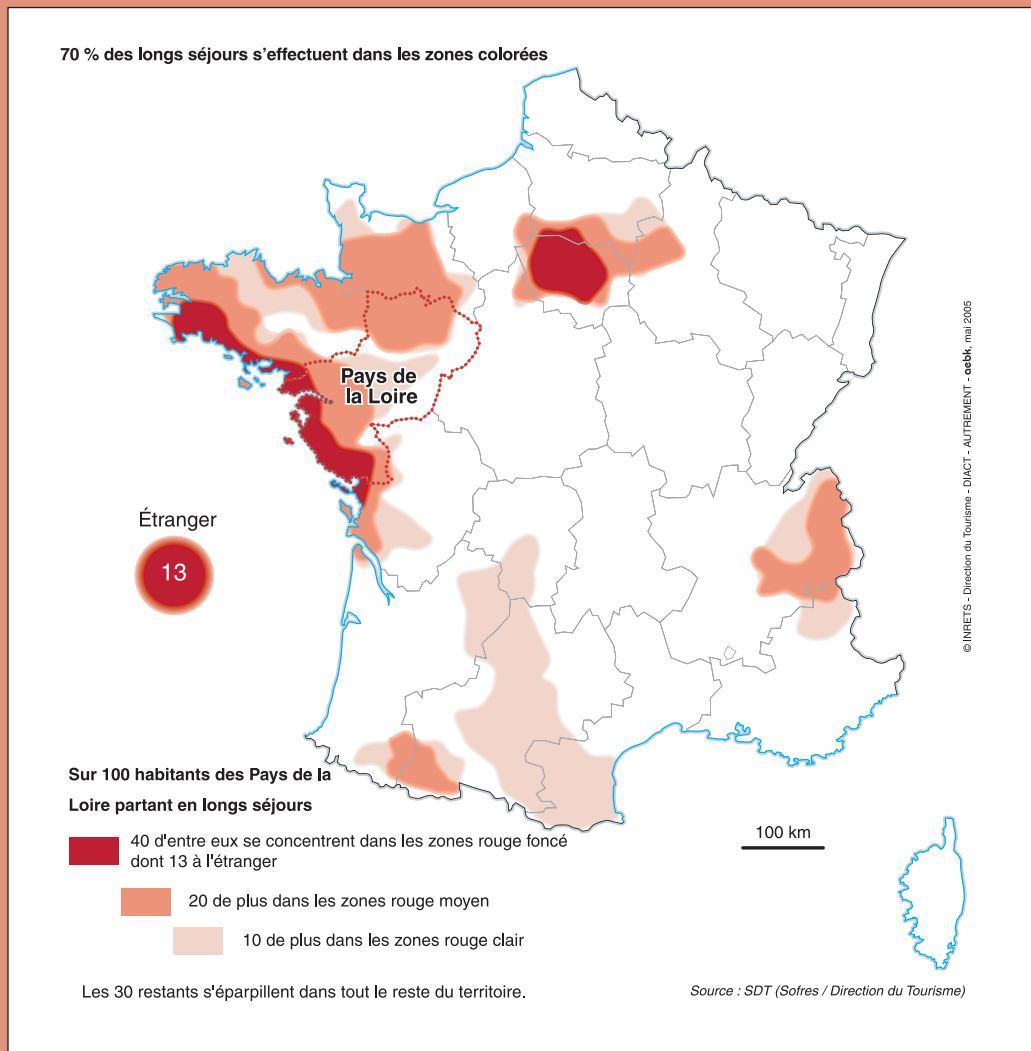
çais et 7,6 % de leurs nuitées, soit un volume total de 12 millions de séjours et 60,5 millions de nuitées. La durée moyenne des séjours dans les Pays de la Loire (5,1 nuitées) est quasiment identique à celle des séjours en province. Région parmi les plus attractives pour les Français, les Pays de la Loire se placent en moins bonne position vis-à-vis de la clientèle étrangère dont ils ne captent que 2,5 % des nuitées en France. Le poids des nuitées touristiques étrangères dans les Pays de la Loire n'est que d'environ 18 % du total des nuitées enregistrées

dans la région (34 % en province). Les Franciliens forment la clientèle touristique la plus nombreuse dans les Pays de la Loire, suivis par les résidents eux-mêmes.

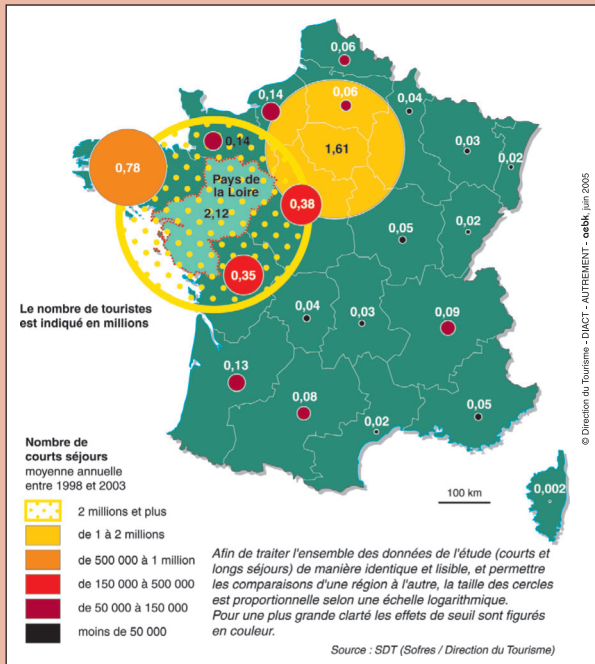
Les courts séjours
Émission des courts séjours des habitants des Pays de la Loire

Les habitants des Pays de la Loire ont une mobilité de courts séjours plus élevée que la moyenne des provinciaux. Chaque année, 49 % d'entre eux effectuent au moins un voyage personnel, soit 4 % de plus qu'en province. Les partants de la région

Destinations privilégiées des habitants des Pays de la Loire lors des longs séjours

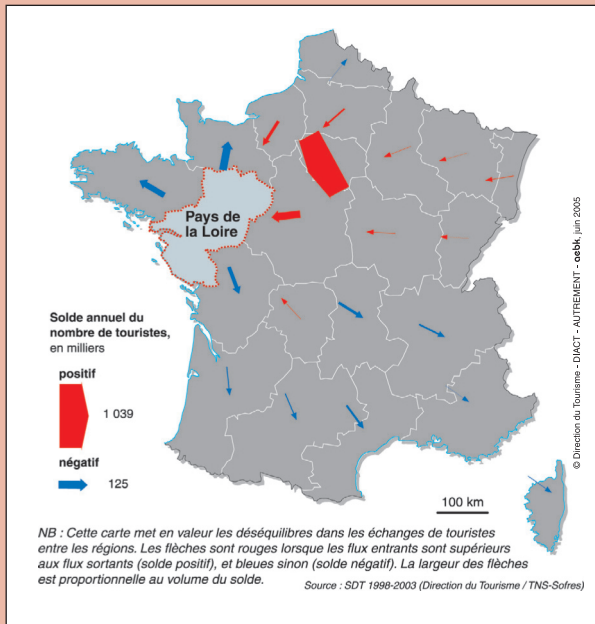


Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour dans les Pays de la Loire



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

Solde des échanges touristiques entre la région Pays de la Loire et les autres régions pour les courts séjours



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

sont également plus mobiles avec 3,6 courts séjours annuels contre 3,3 pour les partants de province. La mobilité touristique rapportée à la population totale est de 1,8 court séjour annuel par résident : c'est la valeur la plus élevée en province, à égalité avec les régions Rhône-Alpes, Aquitaine et Bretagne.

Les résidents des Pays de la Loire effectuent annuellement 5,9 millions de courts séjours, dont plus de 38 % dans leur propre région. Pour le reste, leurs courts séjours se répartissent essentiellement entre les régions limitrophes, avec une priorité pour le littoral atlantique (Bretagne 15 %, Poitou-Charentes 7,5 %, Basse-Normandie 5 %, Centre 5 %) et pour l'Île-de-France (10 %). Les résidents des Pays de la Loire, avec ceux de Poitou-Charentes, sont les Français qui réalisent la plus faible part de leurs courts séjours à l'étranger (2,3 %).

Origine des courts séjours des Français

Les Pays de la Loire accueillent chaque année 7 millions de courts séjours des Français. C'est la troisième région réceptrice de courts séjours nationaux, et ce essentiellement en raison de deux facteurs : une population nombreuse qui part beaucoup dans sa propre région, et une forte attractivité vis-à-vis de l'Île-de-France (principal émetteur de courts séjours touristiques du pays). Un tiers des courts séjours enregistrés dans les Pays de la Loire est le fait des résidents de la région même, 26 % de l'Île-de-France. Le troisième bassin émetteur de courts séjours dans les Pays de la Loire est la Bretagne (12,5 %). De façon plus secondaire, les régions Centre et Poitou-Charentes émettent chacune 6 % des courts séjours français reçus par la région.

Solde des échanges de courts séjours

Le solde global des échanges de courts séjours est positif en faveur des Pays de la Loire. Dans le détail, il est très positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec le Centre, la Haute-Normandie et la Picardie. Le solde de courts séjours est négatif avec la Basse-Normandie, la Bretagne, Poitou-Charentes, l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des habitants des Pays de la Loire

La mobilité des résidents des Pays de la Loire en longs séjours touristiques est très légèrement supérieure à celle de la moyenne des résidents de province. Dans les Pays de la Loire, le taux de départ en longs séjours est de 64 % (contre 62 % pour la province) et les résidents de la région qui partent réalisent 2 longs séjours par an. On compte 1,3 long séjour annuel par habitant en moyenne.

Les résidents des Pays de la Loire effectuent annuellement 4,2 millions de longs séjours personnels, dont 20 % dans leur propre région de résidence, taux de longs séjours intrarégionaux parmi les plus élevés du pays. Au-delà de leur région de résidence, les principales destinations de longs séjours des Ligériens sont la Bretagne (10 %), Rhône-Alpes (8 %), l'Aquitaine (6 %) et Midi-Pyrénées (6 %).

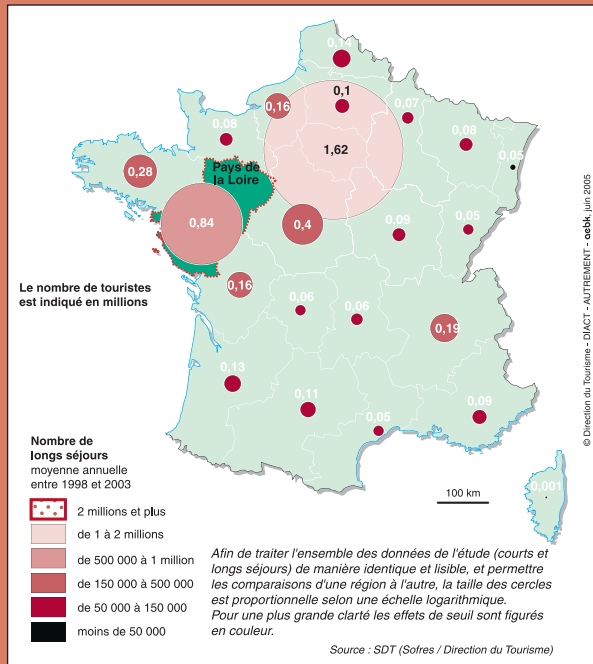
Origine des longs séjours des Français

Les Pays de la Loire enregistrent annuellement 4,8 millions de longs séjours des Français, dont un tiers des Franciliens et 17 % des résidents de la région même ; 8 % proviennent de la région Centre et 6 % de Bretagne. C'est la sixième région réceptrice de longs séjours nationaux.

Solde des échanges de longs séjours

Le solde global des échanges de longs séjours touristiques est bénéficiaire pour les Pays de la Loire. Il est très positif avec l'Île-de-France et plus faiblement positif avec la Haute-Normandie, le Centre, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la Bourgogne. Il est négatif avec la Bretagne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Auvergne, la Basse-Normandie et la Corse.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour dans les Pays de la Loire



Solde des échanges touristiques entre la région Pays de la Loire et les autres régions pour les longs séjours

